



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) a pour vocation d'informer le public et de manière générale toute personne qui solliciterait sa compétence sur la problématique des déchets, d'agir dans le but de prévenir et de réduire la quantité et la toxicité des déchets de toutes sortes et de favoriser l'émergence du concept de production propre en vue de promouvoir son application dans tous les domaines.

Le Cniid a également pour objectif de contribuer au développement des filières alternatives de traitement des déchets telles que le recyclage, le compostage et la méthanisation.

# SOMMAIRE

---

<b>1. LA VIE DE L'ASSOCIATION</b> .....	<b>4</b>
Le Cniid en quelques chiffres .....	4
L'équipe salariée du Cniid .....	4
<b>2. LES DOSSIERS TRANSVERSAUX</b> .....	<b>5</b>
Le suivi du Grenelle 2 et les actions associées .....	5
Directive cadre européenne sur les déchets : travaux de transposition .....	5
Expertise déchets - climat .....	5
Publication d'un guide sur la gestion des déchets à destination des élus locaux .....	5
L'accompagnement des structures de soin dans la prévention et le tri des déchets hospitaliers .....	6
▶ Formations de personnel soignant, technique et encadrant .....	6
▶ Audit déchets .....	7
L'information du grand public sur la problématique des déchets .....	7
▶ Plusieurs stands d'information : .....	7
▶ Une quinzaine de conférences, colloques et réunions publiques : .....	7
▶ Six projections-débats de « déchets à ménager » .....	8
(co-produit par le Cniid en 2006) .....	8
<b>3. LES CAMPAGNES</b> .....	<b>8</b>
Campagne Prévention .....	8
▶ Obsolescence programmée : publication du rapport Cniid / Amis de la Terre .....	8
Campagne Alternatives .....	9
▶ Plaidoyer pour la gestion durable des biodéchets au niveau national .....	9
▶ Information du grand public sur le fonctionnement des filières de tri et de recyclage .....	9
Campagne Incinération et Stockage .....	9
▶ Rapport Sénat et lettre ouverte des associations .....	10
▶ La TGAP sur la décharge et l'incinération .....	10
<b>4. L'APPUI AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET LA « COORDINATION NATIONALE POUR LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE »</b> .....	<b>10</b>
▶ Les événements organisés par les associations .....	10
▶ La Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source .....	10
<b>5. LA COMMUNICATION DU CNIID ET LES RETOURS PRESSE</b> .....	<b>11</b>
▶ Outils de communication .....	11
▶ Les lettres régulières du Cniid .....	11
▶ Les publications 2010 du Cniid .....	11
▶ Le travail avec les médias .....	11
<b>6. ADHERENTS ET DONATEURS</b> .....	<b>13</b>
<b>7. FINANCES</b> .....	<b>13</b>
▶ Qui nous finance ? .....	13
▶ Dons et cotisations .....	14
▶ Subventions de fonctionnement (Etat, région, département) .....	14
▶ Subventions de projets .....	14
▶ Recettes propres .....	14

## 1. LA VIE DE L'ASSOCIATION

---

### Le Cniid en quelques chiffres

Fin 2010, notre association compte :

- ▶ 13 ans d'existence
- ▶ 2009 adhérents ou donateurs, dont :
  - 1947 individus
  - 62 associations, fédérations ou collectifs
- ▶ 5 permanents salariés
- ▶ 1 ou 2 stagiaires par an
- ▶ Plus de 15 000 personnes inscrites à la newsletter mensuelle
- ▶ 208 membres (associations locales, fédérations régionales ou collectifs) de la « Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source »

### L'équipe salariée du Cniid

- ▶ Sébastien LAPEYRE, directeur (entré au Cniid en novembre 2006)
- ▶ Hélène BOURGES, chargée de mission (entrée au Cniid en novembre 2006)
- ▶ Flore BERLINGEN, chargée de mission (entrée au Cniid en décembre 2008)
- ▶ Amèle DJEDDOU, secrétaire administrative (entrée au Cniid en mai 2010)
- ▶ Delphine LEVI ALVARES, chargée de mission « Incinération et stockage » (entrée au Cniid en décembre 2010)

Wiebke WINKLER, chargée de mission « prévention » depuis janvier 2007, a quitté le Cniid en septembre 2010.

## 2. LES DOSSIERS TRANSVERSAUX

---

### Le suivi du Grenelle 2 et les actions associées

Cette année a eu lieu le vote définitif de la loi dite Grenelle 2 (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement). Poursuivant les travaux de plaidoyer de 2009, le Cniid a suivi ce processus législatif et fait des propositions à maintes reprises sur le texte en vue d'apporter des améliorations.



Le Cniid a réalisé une analyse critique du volet déchets de la loi Grenelle 2, diffusée aux associations locales et disponible en ligne. Le Cniid a également contribué au bilan critique du Grenelle dans son ensemble réalisé par le Réseau Action Climat France (RAC-F).

Enfin, le Cniid s'est mobilisé à deux reprises, aux côtés de plusieurs associations, notamment Agir pour l'environnement et le RAC-F afin de faire part aux médias de l'avis des ONGs sur le processus Grenelle :

- le 4 mai 2010 devant l'Assemblée nationale pour dénoncer la mainmise des lobbies sur le processus Grenelle
- le 2 novembre 2010 devant le Ministère de l'écologie en réaction à la conférence de presse organisée le jour même sur le bilan du Grenelle. Ces deux actions communes furent l'occasion de pointer les « reculades » et rendez-vous ratés du Grenelle.

### Directive cadre européenne sur les déchets : travaux de transposition

Le Cniid a participé au groupe de travail chargé de la transposition en droit français de la directive cadre européenne sur les déchets. Il a coordonné les propositions des associations de protection de l'environnement sur le texte proposé par le ministère en charge de l'environnement. Le Cniid s'est principalement concentré sur le respect de la hiérarchie européenne dans les politiques de gestion des déchets qui donne la priorité à la prévention et sur l'encadrement en droit français de la définition de la valorisation énergétique.

### Expertise déchets - climat

Engagé en 2009, le travail du Cniid avec le RAC-F s'est poursuivi cette année avec la finalisation du volet « déchets » d'un outil d'aide à la décision pour les élus locaux dans le domaine des politiques territoriales de lutte contre le changement climatique (Climate Compass). A la suite de ces collaborations, le Cniid a fait son entrée au Conseil d'administration du RAC-F au mois de juillet.

### Publication d'un guide sur la gestion des déchets à destination des élus locaux

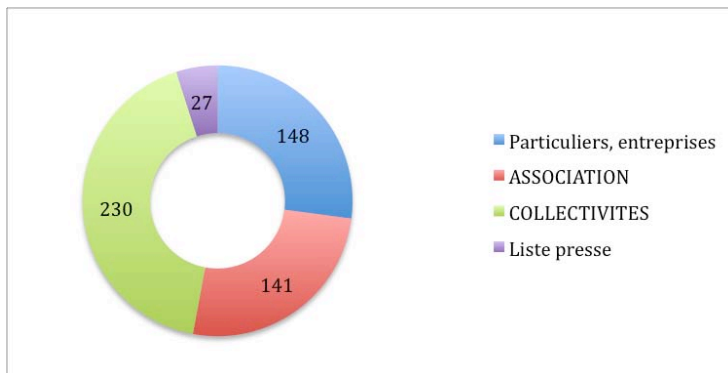
Une étape importante est franchie cette année avec la publication du premier guide du Cniid à destination des élus locaux : « Agir localement pour une nouvelle politique déchet : clés de compréhension et bonnes pratiques ». Guide d'aide à la décision, il synthétise les différentes propositions à soutenir pour élaborer une politique durable et écologique de prévention et de



gestion des déchets. Ce document de 56 pages a été publié en 800 exemplaires en septembre 2010 et a bénéficié d'une subvention de la Fondation Patagonia.

Fruit de la synthèse des connaissances accumulées et des idées portées par le Cniid depuis plusieurs années, le guide propose une analyse de la réglementation du secteur des déchets ménagers et des pistes d'actions permettant de réduire les déchets et de les détourner le plus possible de l'incinération et de la mise en décharge. Les propositions sont illustrées par des retours d'expériences sur les bonnes pratiques mises en œuvre en France et dans d'autres pays européens.

Le guide est diffusé directement auprès des collectivités intéressées (230 exemplaires au 20 décembre 2010) ainsi qu'aux associations locales (141), relais en région du message porté auprès des élus. D'autres publics et notamment des particuliers ont également commandé le guide (148 exemplaires). Lors de la réunion des associations de la Coordination nationale en juin 2010, une présentation du guide a été faite aux associations présentes. Au total, c'est plus de 500 exemplaires qui ont été diffusés en 4 mois.



Répartition par acteurs des exemplaires diffusés au 20 décembre 2010

## L'accompagnement des structures de soin dans la prévention et le tri des déchets hospitaliers

### ► Formations de personnel soignant, technique et encadrant

Le Cniid a réalisé en 2010 six formations auprès de professionnels travaillant en cliniques ou en hôpitaux.

Le programme de formation élaboré par le Cniid, grâce au soutien financier du réseau Health Care Without Harm Europe, prévoit :

- une sensibilisation des participants aux impacts environnementaux des déchets
- la présentation de pistes de réduction des déchets dans les structures de soin
- un rappel des règles de tri spécifiques au milieu hospitalier (du fait de la présence de DASRI - déchets à risque infectieux)
- un temps d'échange entre les professionnels présents sur leurs pratiques de tri et de gestion des déchets.

Les six formations menées ont notamment permis de mettre en avant le besoin d'une formation continue sur les déchets, tout au long de la carrière des professionnels de santé. Les échanges entre personnel soignant et personnel technique, ou entre les encadrants et leurs équipes ont par ailleurs montré qu'il était indispensable que chacun puisse prendre conscience de sa participation, à différents niveaux, au processus de gestion des déchets de l'établissement.

L'application des règles de tri dépend de la qualité de la communication interne (par affichage notamment) et du temps consacré à la formation du personnel. Elle souffre donc particulièrement des emplois du temps chargés des professionnels de santé, ce qui génère des risques sanitaires et des surcoûts non négligeables pour les établissements.

#### ▶ **Audit déchets**

Afin d'aller plus loin dans la sensibilisation des professionnels de santé, le Cniid a souhaité accompagner un établissement de soin engagé dans une démarche d'amélioration du processus de gestion de ses déchets. Cet accompagnement a pris la forme d'un audit déchet, suivi d'un appui à la rédaction d'un nouveau cahier des charges pour les prestataires de l'établissement.

L'audit a porté sur tous les aspects de la gestion des déchets de l'établissement : gisements de déchets, lieux de stockage et de regroupement, organisation des tournées de collecte interne et externe, relations avec les prestataires de collecte et de traitement, pratiques du personnel soignant, technique et encadrant.

Il a permis de mettre en avant la nécessité de revoir les aspects logistiques de la gestion des déchets de l'établissement (déplacement de certains locaux de stockages ou mise aux normes, changement des horaires de collecte interne) et d'insister sur la sensibilisation et la formation du personnel.

L'audit a également conduit l'établissement à renégocier ses contrats avec les prestataires externe et à mettre en place une nouvelle collecte sélective (cartons).

Le Cniid a par la suite poursuivi son travail avec l'établissement en l'accompagnant dans la rédaction d'un cahier des charges répondant aux exigences de la réglementation sur les déchets hospitaliers et intégrant des critères environnementaux plus ambitieux.

### **L'information du grand public sur la problématique des déchets**

#### ▶ **Plusieurs stands d'information :**

- Salon Primevère à Lyon (69)
- Village associatif Paris 10<sup>e</sup>
- Fête des AMAP d'Île-de-France
- Village associatif du vide-grenier des Batignolles
- Forum des associations Paris 11<sup>e</sup>
- Magasins d'alimentation biologique à Boulogne (92) et à Paris
- Salon Marjolaine à Paris

#### ▶ **Une quinzaine de conférences, colloques et réunions publiques :**

Dans le prolongement de sa mission d'information du public, le Cniid assure régulièrement des interventions publiques à l'extérieur, à la demande d'associations, de collectifs ou de collectivités territoriales.

En 2010, le Cniid est notamment venu à plusieurs reprises apporter son soutien à des associations locales en animant ou en participant à des réunions publiques de sensibilisation.

- Conférence-débat à Caubios-Loos (64) sur le suremballage (janvier)
- Conférence-débat à Roanne (42) (février)
- Conférence-débat au Salon Primevère à Lyon (69) sur le lombricompostage (février)
- Conférence-débat à Rennes (35) sur le compostage, la redevance incitative et le grenelle de l'environnement (mars)
- Plusieurs réunions publiques à Ivry-sur-Seine (94) sur l'incinération et la prévention des déchets (mars, mai, octobre)
- Table ronde à Paris (15<sup>e</sup>) sur le recyclage, le réemploi et l'économie sociale et solidaire (mars)

- Colloque du réseau Compost Citoyen à Nantes (44) (avril)
- Table ronde aux Assises nationales de la prévention et de la gestion territoriale des déchets, à Paris (19<sup>e</sup>) (septembre)
- Réunion publique à Tence (43) sur la redevance incitative (octobre)
- Table ronde à Saint Ouen (93) sur la gestion des déchets dans le monde et sur les activités informelles de récupération et de recyclages (octobre)
- Réunion publique à Villers-Saint-Sépulcre (60) sur l'incinération (novembre)
- Tables ronde à Paris et Boulogne sur le thème de la prévention des déchets (novembre et décembre)

▶ **Six projections-débats de « déchets à ménager »**  
(co-produit par le Cniid en 2006)

- Ballan-Miré (37)
- Vanves (92)
- Saint Marcel d'Ardèche (07)
- Troyes (10)
- Paris (75)
- Fresnes (94)

### 3. LES CAMPAGNES

#### Campagne Prévention

▶ **Obsolescence programmée : publication du rapport Cniid / Amis de la Terre**



Le Cniid, en partenariat avec les Amis de la Terre, a publié un rapport pour dénoncer les pratiques d'obsolescence programmée dans la production des appareils électriques et électroniques et alerter le grand public sur le fonctionnement d'un système de production entraînant le gaspillage de ressources naturelles. Le document liste les stratégies visant à forcer le renouvellement des équipements et la surconsommation d'appareils électriques et électroniques. Le Cniid propose en conclusion du rapport des actions à mettre en œuvre pour limiter ce gaspillage : affichage de la durée de vie des produits, extension à dix ans de la garantie des produits, soutien au développement du secteur de la réparation, encadrement de la publicité.

▶ **Autopsie de déchets en direct et en public**

A l'occasion du lancement de la semaine européenne de réduction des déchets (20 novembre), le Cniid a lancé une nouvelle forme d'action pour sensibiliser le grand public à la réduction de nos déchets : l'autopsie de poubelles.



Plusieurs poubelles brutes apportées par des citoyens ont été disséquées devant les médias et le public présent. Objectif : faire l'inventaire de tous les déchets « évitables » dont regorge notre poubelle. Le Cniid avait aussi accumulé pour l'occasion l'équivalent de la production de déchets d'un français moyen sur une année.



## Campagne Alternatives

En complément de la réduction à la source, les alternatives comme le recyclage et le compostage permettent de réduire significativement l'impact environnemental du traitement des déchets et participent également de la réduction de la quantité de déchets résiduels. Il est primordial aujourd'hui de diffuser cette information auprès des citoyens, associations et élus locaux qui ne souhaitent pas s'engager dans l'incinération ou la mise en décharge, et désirent œuvrer pour une gestion plus écologique et durable de nos déchets ménagers.

Le but est de diminuer la proportion des traitements d'élimination au profit du retour de la matière dans le circuit économique (réemploi, réutilisation, recyclage) ou dans le cycle naturel (compostage).

### ▶ Plaidoyer pour la gestion durable des biodéchets au niveau national

En continuité avec le travail réalisé en 2009, le Cniid s'est investi tout au long de l'année sur la politique de gestion des biodéchets. Il a participé activement au groupe de travail du Grenelle de l'environnement sur cette question pour y défendre la séparation des biodéchets à la source et le développement des systèmes de gestion de proximité (compostage collectif de quartier par exemple). Dans ce cadre, le Cniid a notamment refusé de signer la Charte nationale sur l'amélioration de la qualité des composts (momentanément abandonnée), considérant qu'elle n'apportait pas les garanties suffisantes concernant la séparation des biodéchets à la source et la mise en place d'un système performant de contrôle de la qualité des composts par des organismes publics et indépendants.

Le Cniid a organisé une campagne d'information auprès des élus locaux concernés par la mise en place d'une installation de traitement mécano-biologique sur leur territoire afin de les alerter sur les limites et risques du TMB ainsi que sur les options possibles pour gérer durablement les biodéchets. Un courrier personnalisé accompagné d'une note de position a été envoyé à 115 élus. Le Cniid poursuivra son travail sur l'information des élus concernant la gestion des biodéchets en 2011.

### ▶ Information du grand public sur le fonctionnement des filières de tri et de recyclage

Le 29 juin, le Cniid a organisé avec Agir pour l'environnement et les Amis de la Terre une action baptisée « Les points noirs du point vert » pour rappeler aux journalistes les dérives liées au fonctionnement de cet éco-organisme : non respect de sa mission de prévention, absence d'un contrôle indépendant efficace sur les finances de la structure, surestimation des taux de recyclage affichés. Cette action a été menée devant le bâtiment où Eco-emballages organisait une conférence de presse le même jour. Cette action a été relayée par plusieurs médias (France Inter,...).



## Campagne Incinération et Stockage

En matière de gestion des déchets, la France présente la spécificité d'enfouir ou d'incinérer encore aujourd'hui plus de 70 % de ses déchets ménagers et assimilés. Pour changer cet état de fait, la campagne vise, en parallèle, à prévenir et disqualifier le recours à l'incinération, par les

voies politiques ou par le travail de terrain, et à réduire les impacts des incinérateurs existants (polluants, toxiques et gaz à effet de serre) en poussant à des réglementations plus strictes et à une taxation dissuasive.

#### ▶ **Rapport Sénat et lettre ouverte des associations**

Au mois de juin, la mission commune d'information sur les déchets du Sénat publiait le rapport intitulé : « Traitement des ordures ménagères : quels choix après le Grenelle ? ». Face à l'orientation clairement pro-incinération et pro-stockage de ce document et face aux attaques dont ont été victimes les associations, le Cniid a réagi avec la publication d'une lettre ouverte à destination du président de la mission et du rapporteur du texte (disponible sur le site du Cniid). Co-signée avec trois autres associations (Agir pour l'environnement, les Amis de la Terre et le WWF), la lettre ouverte a été publiée en exclusivité sur le site Backchich info et repris par plusieurs médias (interview dans Terra Eco, article dans le Journal de l'Environnement, brève dans Recyclage-Récupération). La lettre ouverte a été diffusée à l'ensemble des membres du Conseil national des déchets (Cnd) en novembre.

#### ▶ **La TGAP sur la décharge et l'incinération**

Le Cniid a poursuivi son travail de suivi pour une stricte application de la taxation sur l'incinération et le stockage, mise en place par la loi de finances 2009. Cette année encore, la TGAP est menacée et le Cniid a notamment envoyé une contribution au Ministère de l'écologie sur les points de vigilance à avoir avant le vote de la loi de finances 2011. La contribution pose également la question d'un certain nombre de dérives à craindre de la part des industriels qui pourraient chercher à jouer sur les modulations pour limiter les montants réels de TGAP à payer.

## **4. L'APPUI AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET LA « COORDINATION NATIONALE POUR LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE »**

---

L'équipe de salariés du Cniid a soutenu les associations locales, membres ou sympathisants de notre association, par différentes initiatives.

#### ▶ **Les événements organisés par les associations**

- Collectif 21 (64) : conférence-débat sur le suremballage
- Association RUDEL et Collectif Gauche Roannaise (42) : conférence-débat sur la gestion actuelle des déchets (focus sur le TMB)
- Association Sauvegarde de Brocéliande (35) : conférence sur compostage, tarification incitative
- Collectif 3R (94) : 2 soirées organisées (projection - débat et conférence sur incinération et santé)
- Association ADEB (37) : projection - débat
- La Ruche de Vanves (92) : projection - débat autour de nos modes de consommation
- Association ACCIDE (60) : réunion publique sur incinération et projet local

#### ▶ **La Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source**

Le Cniid gère depuis 1997 le secrétariat de la « Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source », un réseau informel qui regroupe plus de 200 associations locales et fédérations régionales, localisées partout en France, y compris outre-mer, ainsi qu'à l'étranger (Belgique, Angleterre). L'appartenance à la Coordination est conditionnée à la signature d'une Charte, reprise dans les statuts du Cniid.

Une liste de diffusion permet l'échange d'information entre les associations membres et l'équipe de salariés du Cniid.

Afin d'avoir un meilleur suivi des associations de la Coordination, un questionnaire a été envoyé cette année à toutes les associations signataires.

Cette année, la réunion annuelle de la Coordination s'est déroulée le 12 et 13 juin à Paris. Invité comme intervenant, l'avocat du Cniid, Maître Alexandre Faro, a fait un point sur les contentieux juridiques au niveau local avec les associations présentes.

## 5. LA COMMUNICATION DU CNIID ET LES RETOURS PRESSE

---

### ▶ Outils de communication

Le site internet du Cniid a connu une fréquentation en augmentation constante (hors période de vacances scolaires). Il enregistre en moyenne 100 visiteurs par jour, et ce grâce aux mises à jour et enrichissements réguliers effectués pour le rendre « vivant ».

Ce site, administrable en interne, dispose d'un agenda en ligne et a permis de relayer très rapidement toutes les actions du Cniid.

Une section presse a été créée en 2010, permettant un accès direct aux communiqués et dossiers de presse du Cniid.

La rubrique « publications » a par ailleurs été enrichie des versions pdf des dernières publications de l'association.

### ▶ Les lettres régulières du Cniid

La **newsletter mensuelle** du Cniid connaît un succès non démenti en 2010 (plus de 50 nouvelles inscriptions par mois).

Le Cniid a également publié **trois bulletins de liaison pour ses adhérents** (les numéros 36, 37 et 38 du **Cniid-infos**). Les dossiers centraux ont été consacrés cette année à la consigne des emballages, aux liens entre le Cniid et les associations locales et au greenwashing des industriels.

### ▶ Les publications 2010 du Cniid

L'année a été marquée par la publication du guide « Agir localement pour une nouvelle politique déchets » (voir sujets transversaux) et du rapport « Obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage » (voir campagne prévention). Ces deux publications sont disponibles auprès du Cniid en format papier. Le rapport sur l'obsolescence programmée est téléchargeable directement sur le site internet du Cniid.

### ▶ Le travail avec les médias

Le Cniid a diffusé, pour relayer ses actions menées au cours de l'année et ses réactions à l'actualité déchets (Autopsie déchets, Grenelle, rapport Sénat, Eco Emballages) en moyenne un communiqué de presse par mois.

- ▼ Depuis 2009, les sollicitations des journalistes relatives à des informations de fond et analyses indépendantes en matière des déchets ne cessent de croître, évolution qui témoigne de l'intérêt des médias pour le rôle de spécialiste indépendant joué par le Cniid.

L'année 2010 a donné lieu à **200 retombées presse** (via l'Argus de la presse) pour la seule presse écrite et une partie de la presse internet (augmentation de 25% par rapport à 2009) :

- **presse papier nationale** (Le Monde, Aujourd'hui en France, Le Parisien, Le JDD,...), **presse magazine** (Terra Eco, 60 millions de consommateurs, Ca m'intéresse, Capital, ...) et **presse spécialisée** (Environnement et technique, Recyclage Récupération, Environnement magazine, ...) **pour 35 % des articles**

- **presse papier régionale** (Le Midi libre, L'Est républicain, Ouest France, Le Dauphiné libéré, Sud Ouest ) **pour 35 % des articles.**

- **presse internet** (Journal de l'environnement, Déchetcom, Novethic'info, Terra Eco newsletter) **pour 24 % des articles.** Il faut y ajouter un certain nombre de médias non comptabilisés dans l'Argus (Bakchich Info ou lepost.fr).

Le Cniid a été également cité dans **8 dépêches AFP.**

Le Cniid est également intervenu à la **télévision** (« Global Mag » (Arte), Journal de France 3 et France 3 Ile de France suite à l'autopsie déchets, « Pièces à conviction » sur Eco-Emballages (France 3), à la **radio** (« Questions d'époque » (France Culture), « CO<sub>2</sub> Mon amour » (France inter), journal (France Inter) sur Eco-Emballages, radio Fréquence Paris Plurielle sur les lobbies et le Grenelle.

## 6. ADHERENTS ET DONATEURS

---

	2008	2009	2010
Nombre d'adhérents et donateurs	2 389	2203	2009
Recettes dons/cotisations (€)	152 074	154 591	150 529
Montant de soutien moyen (€)	64	70	75

Figure 1 Évolution des cotisations depuis 2008

La diminution des adhérents, même si elle reste faible, s'est poursuivie cette année. Les effets de la conjoncture économique peuvent l'expliquer en partie. Le manque de moyens et de ressources humaines pour la collecte de fond et la fidélisation des adhérents n'a pas permis d'inverser la tendance. Le Cniid a engagé un travail en fin d'année 2010 pour inverser la tendance et développer ce secteur dans les années à venir, essentiel et vital pour le Cniid.

## 7. FINANCES

---

Le Cniid demeure majoritairement financé par la générosité des particuliers (dons/cotisations), les cotisations de plusieurs associations et par des fondations de droit privé en accord avec nos valeurs et les statuts du Cniid.

### ► Qui nous finance ?

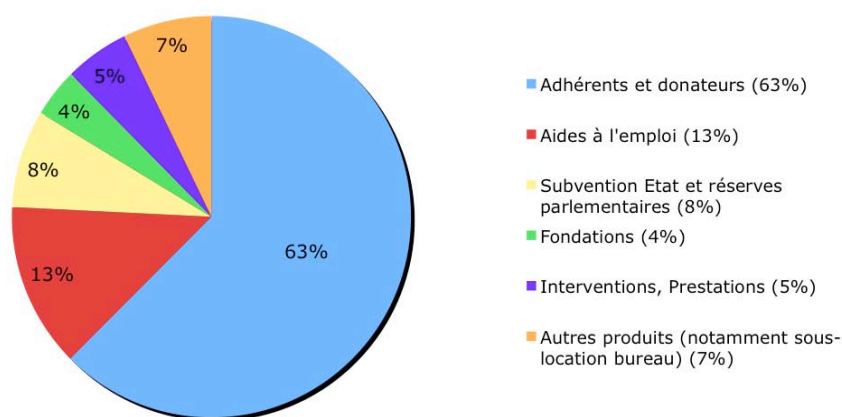


Figure 2 Sources de financement du Cniid en 2010

### ▶ Dons et cotisations

Les dons et les cotisations sont collectés par prélèvement automatique, chèque, virement ou par carte bancaire via le site Internet du Cniid. Certains donateurs versent au Cniid une partie de leurs revenus financiers (partenariat avec La Nef).

### ▶ Subventions de fonctionnement (Etat, région, département)

Deux des quatre postes de permanents du Cniid sont en partie financés par le dispositif « emploi-tremplin » de la Région Île-de-France. Un autre emploi bénéficie d'une aide dans le cadre d'une convention CUI depuis mai 2010 et renouvelée en novembre.

De plus, une subvention de fonctionnement (15 000 euros) a été accordée par l'Etat.

### ▶ Subventions de projets

Le Cniid a reçu en 2010 plusieurs financements de la part de fondations et d'organisations internationales :

- une subvention (5 852 euros) de la part de la fondation Patagonia sur 2009/2010 pour le projet sur la gestion locale des déchets (guide)
- une subvention (2950 euros) du réseau HCWH (Health Care Without Harm) pour les actions en direction des hôpitaux en 2009 et 2010 (1474 euros versés en 2010)
- le solde de la subvention versée par le WWF en 2008 pour des analyses de mâchefers (3600 euros sur 9000 euros)
- une réserve parlementaire (4000 euros) pour l'édition de documents d'information du Cniid

### ▶ Recettes propres

Lorsque des salariés de l'association donnent des conférences ou animent des projections-débats à la demande de collectivités ou d'associations, le Cniid demande une participation aux frais qui lui permet de compenser les coûts de préparation et de déplacement liés à l'intervention.

Le Cniid joue le rôle de distributeur pour certains ouvrages et autres documents, dont les DVD « *Déchets à ménager* », « *Déchets ultimes* », « *Le compostage, nourrir la terre, jardiner au naturel* », un CD audio sur la prévention, l'ouvrage de Dany Dietmann « *Déchets ménagers, le jardin des impostures* » et « *Les vers mangent mes déchets* » d'Anne Apelhoff édité par « Vers la Terre ». Depuis 2009, le Cniid vend également le film « *Beautiful cauntri* » en partenariat avec Chrysalis film.

Au mois de septembre, le Cniid a sorti le guide à destination des élus locaux vendu au prix unitaire de 10 euros (6 euros pour les adhérents) : le montant total des recettes s'élève à 3977 euros.

Le Cniid a également développé cette année de nouveaux types de prestations (audit hôpitaux (lire p 7) et expertise pour le RAC (lire p 5)).